



# Les femmes

**À la lumière des indicateurs statistiques retenus, on constate que les femmes de la région ont réalisé plusieurs avancées au cours des dernières années. Elles occupent une plus grande place sur le marché du travail, se scolarisent davantage et sont plus nombreuses à s'impliquer en politique municipale. Par contre, leurs revenus demeurent inférieurs à ceux des hommes, elles sont peu présentes dans les domaines d'emploi traditionnellement masculins et la violence perpétrée à leur égard se poursuit.**

## Regard démographique

L'Abitibi-Témiscamingue comptait près de 72 000 femmes, soit 49 % de l'ensemble de la population (2009). Parmi ces dernières, 16 % ont 14 ans ou moins, 68 % ont entre 15 et 64 ans et 15 % sont des aînées. L'espérance de vie des femmes, estimée à 82 ans, dépasse celle des hommes d'environ cinq ans (2004-2006). Il s'agit là d'une progression puisqu'au début des années 1980, les femmes pouvaient espérer vivre en moyenne jusqu'à 77 ans.

### Population par groupe d'âge selon la MRC, 2009<sup>P</sup>

		0-14 ans	15-34 ans	35-64 ans	65 ans et +	Total
<b>Abitibi</b>	Femmes	2 022	3 150	5 249	1 714	12 135
	Tous	4 184	6 595	10 761	3 206	24 746
<b>Abitibi-Ouest</b>	Femmes	1 703	2 459	4 375	1 808	10 345
	Tous	3 461	5 096	9 063	3 387	21 007
<b>Rouyn-Noranda</b>	Femmes	3 157	5 266	8 727	3 115	20 265
	Tous	6 413	10 983	17 751	5 625	40 772
<b>Témiscamingue</b>	Femmes	1 360	1 953	3 470	1 351	8 134
	Tous	2 811	4 087	7 155	2 525	16 578
<b>Vallée-de-l'Or</b>	Femmes	3 515	5 396	9 064	2 924	20 899
	Tous	7 421	11 279	18 652	5 431	42 783
<b>Région</b>	Femmes	11 757	18 224	30 885	10 912	71 778
	Tous	24 290	38 040	63 382	20 174	145 886

P : Données provisoires.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

## L'âge moyen aujourd'hui et demain

L'âge moyen des femmes de la région se situait en 2009 à 40,6 ans selon les données provisoires de l'Institut de la statistique du Québec, dépassant ainsi de 1,4 an l'âge moyen des hommes. En 2031, elles auront en moyenne 46,8 ans, soit 1,6 an de plus que les hommes.

## Viser l'équilibre politique

La campagne électorale municipale de 2009 a fait ressortir une augmentation de la participation des femmes à la vie politique locale active, leur poids étant passé de 8 % des personnes élues en 2005 à 14 % quatre ans plus tard. Bien que les conseils municipaux soient des lieux d'influence majeurs, on constate toutefois que, malgré la progression, l'implication des femmes demeure faible.

Parmi les 65 municipalités de la région, 56 sont sous la gouverne d'un maire alors que 9 relèvent d'une mairesse. Ces dernières œuvrent toutes dans de petites municipalités : Preissac, Clerval, Clermont, Angliers, Nédélec, Saint-Bruno et Saint-Eugène-de-Guigues, Senneterre paroisse et Rochebaucourt. Au regard des postes de conseillers, 242 sièges sont occupés par des hommes et 153 le sont par des femmes.

### Les femmes à la mairie selon la MRC, 2009

	Mairesse	Conseillères
<b>Témiscamingue</b>	4	57
<b>Abitibi-Ouest</b>	2	47
<b>Vallée-de-l'Or</b>	2	16
<b>Abitibi</b>	1	32
<b>Rouyn-Noranda</b>	-	1

Source : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le niveau de participation des femmes au palier municipal, qui demeure bien en deçà de celui des hommes, peut être lié au faible intérêt démontré par plusieurs ou encore au manque d'information, de confiance ou d'expérience.

Mentionnons enfin que dans la région, sur les 65 postes de maires, 31 ont été comblés sans opposition par la gent masculine alors que quatre ont été alloués par acclamation à des femmes. Pour ce qui est des 400 postes de conseillers, 157 sont allés sans opposition à des hommes et 113 ont été alloués de façon similaire à des femmes.

# Que dit le recensement de 2006?

Les données du dernier recensement indiquent que dans la région, en 2006, la majorité des femmes étaient membre d'une famille (84 %), qu'il s'agisse d'un couple avec ou sans enfants ou d'une famille monoparentale. Celles qui vivaient seules représentaient 13 % des femmes tandis que celles vivant avec des personnes apparentées ou non constituaient une minorité (2 %). Le recensement met également en lumière le fait que les femmes autochtones constituaient 5 % de l'ensemble de la population féminine régionale; dans la province, cette part était inférieure à 2 %. Quant aux immigrantes, elles représentaient 1 % de la population féminine de la région.

## Une scolarité plus importante

Sur le plan de la scolarité, 25 % de la population féminine âgée de 25 à 64 ans ne détenait aucun certificat, diplôme ou grade, soit quatre points de pourcentage de moins que les hommes. Parmi celles disposant d'un titre scolaire, 22 % avaient en poche un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 17 % disposaient d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers et autant, d'un certificat ou un diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire. Chez les hommes, ces proportions étaient respectivement de 17 %, 29 % et 12 %. Enfin, 19 % d'entre elles comptaient sur un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, ce qui était le cas de 13 % des hommes.

Notons que les femmes occupent une place importante dans la région en ce qui a trait aux effectifs de l'UQAT. En 2008-2009, elles constituaient pas moins de 75 % de la clientèle de l'institution; cette part était de 70 % en 2004. La région se démarque ainsi du Québec, où les femmes composent 60 % des effectifs universitaires.

## Gagner différemment sa vie

En 2006, les femmes se concentraient davantage dans les professions liées aux ventes et services (34 %) ainsi qu'aux affaires, à la finance et à l'administration (24 %) alors que les hommes oeuvraient surtout dans les domaines des métiers, du transport et de la machinerie (34 %) ainsi que des ventes et services (16 %).

Les femmes continuent à être peu présentes dans les professions traditionnellement masculines, soient celles où elles comptent pour moins de 33 % des effectifs. Ainsi, moins du tiers des personnes travaillant dans les sciences naturelles et appliquées, les métiers, le transport et la machinerie, les professions du secteur primaire ainsi que dans le milieu de la transformation et de la fabrication sont des femmes. Elles dominent toutefois largement les professions du secteur de la santé, des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique ainsi que le secteur des affaires, de la finance et de l'administration. Il en va de même pour les professions du domaine de la vente et des services ainsi que des arts, de la culture, des sports et des loisirs. La gestion fait aussi partie des secteurs où elles se retrouvent sur une base dite traditionnelle pour elles.

## Brève vue sur le traditionnel

- Sur 154 professions exercées dans la région, 68 sont majoritairement exercées par des hommes et 46 sont traditionnellement féminines.
- Comme les métiers traditionnellement masculins présentent de meilleures perspectives d'emploi que ceux à prédominance féminine, les hommes ont de meilleures chances que les femmes d'intégrer le marché du travail pour la période 2008-2012.

Source : Emploi Québec. *La situation des femmes sur le marché du travail*, juillet 2009.

## Des revenus moindres

Parmi les 54 000 femmes de 15 ans et plus de la région ayant déclaré des revenus en 2005, 27 % disposaient d'un revenu inférieur à 10 000 \$, 38 % bénéficiaient d'un revenu allant de 10 000 \$ à 24 999 \$, 24 % comptaient sur des revenus variant de 25 000 \$ à 44 999 \$ et 11 % profitaient de revenus supérieurs. Seulement 16 % des hommes de la région vivaient avec un revenu inférieur à 10 000 \$ alors que 30 % profitaient d'un revenu supérieur à 45 000 \$. Le revenu moyen des femmes de la région s'établissait à près de 22 800 \$, ce qui est inférieur à ce qui s'observait chez les Québécoises (25 900 \$) ainsi que chez les hommes de la région (36 800 \$). Malgré cela, les femmes d'ici ont réalisé une avancée puisque cinq ans plus tôt, elles disposaient d'un revenu moyen s'établissant à 18 500 \$ (31 500 \$ chez les hommes).

## Scolarité, enfants et emploi

- Selon le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, plus la scolarité des femmes est élevée, moins le fait d'avoir des enfants, notamment des enfants de moins de 6 ans, constitue un frein à l'emploi, et plus se réduit l'écart entre les sexes quant au taux d'emploi.
- Dans la région, le taux d'emploi des femmes n'ayant pas de certificat, diplôme ou grade était beaucoup plus faible que celui des hommes dans la même situation en 2006 (28 % contre 42 %). La situation s'inverse avec l'acquisition de titres scolaires supérieurs. Ainsi, celles qui détenaient un baccalauréat affichaient d'un taux d'emploi dépassant de quatre points de pourcentage celui des hommes ayant un tel titre (77 % contre 73 %).

Sources : Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, *D'égal à égal? Un portrait statistique des femmes et des hommes*, 2007. Statistique Canada, recensement de 2006.

## Regard sur la population active

Selon l'Enquête sur la population active, le taux d'emploi prévalant en Abitibi-Témiscamingue parmi la population de 15 ans et plus a toujours été plus élevé chez les hommes que chez les femmes, peu importe l'année de référence. Un coup d'œil au regard des sexes permet de constater qu'en 2009, ce taux frôlait le 60 % chez les hommes, soit près de sept points de pourcentage de plus que chez les femmes. Notons que 73 % des femmes de la région ayant travaillé en 2009 l'ont fait à temps complet, cette part étant de 90 % chez les hommes. Le travail à temps partiel est surtout le lot des femmes, la main-d'œuvre féminine représentant 70 % des gens travaillant sur cette base.

Si l'on compare 1999 à 2009, on remarque que chez les hommes, le taux d'emploi est demeuré sensiblement le même. Le taux de chômage s'est amélioré et le taux d'activité a régressé de quatre points de pourcentage. Chez les femmes, le taux d'emploi a progressé de cinq points tandis que le taux de chômage a régressé de moitié. Le taux d'activité des femmes a gagné trois points.

Dans la région, les hommes se concentrent davantage que les femmes dans la production de biens, une situation inverse étant observée du côté des services. Entre 1999 et 2009, on constate que les femmes ont enregistré un gain de 3 300 emplois dans le secteur tertiaire (-1 600 pour les hommes). L'emploi féminin a également bondi de 1 300 dans le secteur secondaire alors que l'emploi masculin a régressé de presque autant (-1 100). Le nombre d'emplois détenus par les femmes dans le secteur primaire a quant à lui régressé de 100 (+200 pour les hommes) en dix ans.

### Indicateurs du marché du travail selon le sexe (15 ans et +), région, 1999 et 2009

	1999	2009
<b>Population active masculine</b>	<b>43 100</b>	<b>39 600</b>
Emploi	36 700	34 900
Temps plein	33 100	31 400
Temps partiel	3 600	3 500
Taux d'activité	72,0 %	68,0 %
Taux de chômage	14,8 %	11,9 %
Taux d'emploi	61,3 %	59,9 %
<b>Population active féminine</b>	<b>31 600</b>	<b>32 800</b>
Emploi	27 900	30 600
Temps plein	19 500	22 400
Temps partiel	8 400	8 200
Taux d'activité	53,6 %	56,5 %
Taux de chômage	11,5 %	6,0 %
Taux d'emploi	47,4 %	52,7 %

Source : Service Canada, Enquête sur la population active.

## Le travail et les enfants

La présence d'enfants à la maison influence moins le taux d'emploi masculin que celui des femmes. Ainsi, dans la région, 75 % des femmes de 25 à 54 ans ayant au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006 (87 % pour les hommes). Ce taux chutait à 69 % lorsque l'enfant avait moins de six ans (85 % chez les hommes).

Source : Conseil du statut de la femme, *Égalité femmes / hommes. Où en sommes-nous en Abitibi-Témiscamingue?*, 2009.

## Financièrement parlant

Bien que les femmes occupent de plus en plus le marché du travail et que leur présence s'accroît dans plusieurs secteurs, leurs gains, même s'ils sont croissants, demeurent inférieurs à ceux des hommes. C'est du moins ce que démontrent les données tirées des déclarations d'impôt des particuliers faites à Revenu Québec.

En 2007, près de 55 500 femmes ont inscrit à leur déclaration un revenu totalisant 1,34 milliard de dollars, ce qui correspond à une moyenne de 24 155 \$ comparativement à 42 748 \$ chez les hommes. Ce sont les femmes ayant entre 25 et 44 ans qui ont déclaré les revenus totaux moyens les plus élevés, atteignant pratiquement 28 400 \$. Les femmes âgées de 45 à 64 ans suivent de près, avec un revenu moyen évalué à environ 27 100 \$.

Les données du ministère du Revenu démontrent également que vivre d'une retraite confortable est majoritairement le lot des hommes. En effet, les sommes perçues en vertu du Régime des rentes du Québec ou du Régime de pension du Canada équivalaient en moyenne à 4 900 \$ par femme dans la région en 2007 alors que chez les hommes, le montant moyen se situait à près de 6 600 \$.

Pour leur part, les revenus issus des prestations viagères d'un régime de retraite, de rentes et de prestations d'un Régime enregistré d'épargne retraite ou d'une autre source ont totalisé en moyenne 12 400 \$ chez les femmes alors qu'ils s'élevaient à plus de 15 700 \$ chez les hommes. Ceci est préoccupant lorsqu'on met en perspective le fait que les femmes ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes.

Source : Revenu Québec.

## Un écart qui s'explique

L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes peut en partie s'expliquer par le type d'emploi occupé (temps complet ou partiel) ou par la nature du travail, les hommes se concentrant davantage dans les ressources naturelles (où les salaires sont généralement importants) alors que les femmes sont plus actives dans les services (salaires sont généralement moindres). Le fait que davantage de femmes que d'hommes soient sans revenu peut aussi expliquer l'écart.

Selon le Conseil du statut de la femme, l'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes se répercute sur l'ensemble des sources de revenus. Un revenu d'emploi plus élevé accroît la marge de manœuvre nécessaire pour épargner et faire des placements. Le revenu tiré des régimes de retraite et des rentes s'appuie sur les gains d'emploi réalisés tout au long de la vie active. Il s'avère que ces sources de revenus sont plus élevées pour les hommes que pour les femmes.

Source : Conseil du statut de la femme, *Égalité femmes / hommes. Où en sommes-nous en Abitibi-Témiscamingue?*, 2009.

## L'entrepreneuriat féminin régional

● Selon une enquête portant sur l'entrepreneuriat féminin réalisée dans six régions du Québec, ce dernier constitue une base de développement qu'on ne peut désormais négliger. Cette recherche souligne que la courbe des femmes entrepreneures augmente constamment comparativement aux hommes et que ces dernières créent au Canada de plus en plus d'entreprises dans des secteurs d'activité autres que ceux relatifs aux services et au commerce de détail. Plusieurs éléments se révèlent toutefois problématiques pour les femmes entrepreneures, la conciliation travail-famille figurant au premier plan. À ce propos, l'attitude et l'implication des conjoints peuvent faire une différence. Plus du quart des femmes ayant participé à la recherche ont des difficultés à faire accepter à leur conjoint leur réalité d'entrepreneures. Afin de gérer ce conflit, plus d'une femme entrepreneure sur deux a indiqué avoir réaménagé son temps de travail afin d'abattre plus de tâches professionnelles à la maison, diminuer ses heures de travail ou ralentir la croissance de son entreprise. Il importe de noter que pour 62 % des répondantes, l'objectif de la qualité de la vie prime sur celui de la croissance de l'entreprise. Un autre constat évoque le fait qu'être une entrepreneure en région ou dans un grand centre urbain comporte les mêmes problèmes, notamment la conciliation des responsabilités familiales et des obligations professionnelles ainsi que le financement des projets.<sup>1</sup>

● Selon une recherche<sup>2</sup> de la Fondation de l'entrepreneurship, les femmes prennent moins de risques que les hommes sur le plan entrepreneurial, mais échouent moins. Lorsqu'on les compare à leurs homologues masculins en 2005, on constate qu'elles disposent de moins de modèles d'entrepreneures et qu'elles perçoivent moins d'opportunités d'affaires. Elles s'estiment moins compétentes pour créer une entreprise et ont davantage peur de l'échec. Cet écart est d'autant surprenant que le taux de succès des femmes en affaires est plus élevé. Peut-être prennent-elles moins de risques?

● Selon le recensement de 2006, les femmes comptent pour 43 % des gens de la région gagnant leur vie à partir du travail autonome. Cela constitue une progression comparativement aux années 1996 et 2001, où leur part avoisinait les 35 %. Parmi les travailleuses autonomes, une majorité n'a pas de personnel rémunéré (68 %). Une situation inverse prévaut chez les travailleurs autonomes, où la plupart disposent d'un tel personnel (54 %). Les femmes entrepreneures d'ici sont plus jeunes que les hommes, 53 % de celles-ci ayant moins de 45 ans comparativement à une part de 63 % chez les hommes du même groupe d'âge.<sup>3</sup>

● Selon les déclarations de revenus des particuliers, les revenus d'entreprises provenant de quelque 3 800 femmes totalisent en 2007 un montant de 65,5 M\$ dans la région. Il s'agit là d'un gain intéressant puisqu'en 2003, environ 3 600 femmes déclaraient avoir cumulé des revenus d'entreprises se chiffrant à 48,2 M\$.<sup>4</sup>

● L'organisme Soutien à l'entrepreneuriat féminin (SEFAT) est axé sur la promotion et le soutien au démarrage, à la consolidation et à l'expansion d'entreprises de propriété féminine. Il offre des services de formation et d'aide financière et organise des activités de réseautage et de mentorat. Depuis sa création, en 2003, il a offert son aide technique dans plus de 240 dossiers et a traité une soixantaine de demandes de financement, favorisant la création ou le maintien de 478 emplois.<sup>5</sup>

Sources : 1. Lorrain, Jean, *Les problèmes rencontrés et les solutions demandées par les femmes entrepreneures : Étude dans six régions du Québec*, UQTR, mars 2008 (79 questionnaires sur 529 remplis par des entrepreneures d'ici). 2. Riverin, Nathalie et Natacha Jean, *L'entrepreneuriat féminin au Canada en 2005*, Organisations et territoires, été-automne 2007. 3. Statistique Canada, recensement de 2006. 4. Revenu Québec, déclarations des particuliers de 2007. 5. SEFAT, rapport annuel 2008-2009.

## Vaincre la violence

Malgré les progrès réalisés depuis une trentaine d'années, la violence envers les femmes persiste. La Table de concertation régionale en matière de violence faite aux femmes a adopté un plan d'action touchant la promotion, la prévention et le dépistage, l'intervention auprès des victimes et des agresseurs ainsi que l'aide aux victimes davantage discriminées à cause de leur origine, de leur culture, de leur orientation sexuelle ou de la présence d'une problématique particulière.

### Infractions sexuelles

Les infractions sexuelles (agressions et autres infractions telles les incitations à des contacts à l'endroit d'enfants, la pornographie juvénile, le voyeurisme, etc.) sont les infractions contre la personne les moins signalées, notamment en raison de la honte, la peur, les tabous ou préjugés à leur endroit. La région présentait une hausse importante du taux d'infractions sexuelles entre 2006 et 2007 (+26 %). En 2007, le taux d'infractions sexuelles signalées se situait à 129 par 100 000 habitants alors qu'au Québec, ce taux était de 67. Il correspond à 188 victimes, dont 136 sont liées à des agressions sexuelles. Les femmes figurent majoritairement parmi les victimes d'infractions sexuelles (147). Quant aux auteurs présumés, ce sont pratiquement tous des hommes (80 sur 81, dont 26 d'âge mineur). La région a aussi affiché une hausse des autres infractions contre la personne.

### Infractions en contexte conjugal

Le rapport *Statistiques 2007 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec* présente les principales données sur les infractions enregistrées par les autorités policières. Une minorité des crimes commis dans ce contexte est déclarée. En 2007, sept régions affichaient un taux d'infractions par 100 000 habitants supérieur à celui de la province. L'Abitibi-Témiscamingue en fait partie, se classant au quatrième rang. Cela s'est traduit par 371 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal dans la région. Parmi celles-ci, 301 concernaient des femmes et 70 se rapportaient à des hommes. Les taux les plus importants touchent les personnes âgées de 25 à 29 ans, ceci tant chez les hommes que chez les femmes. Suivent au deuxième rang les victimes féminines âgées de 18 à 24 ans.

Sources : Table de concertation régionale en matière de violence faite aux femmes, *Mobilisation, partenariat, conviction pour contrer la violence faite aux femmes, Plan d'action régional 2009-2014*. Ministère de la Sécurité publique.